

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 14 novembre 2022

Délibération n° 22C/07/19

Date de convocation : 08 novembre 2022	Nombre de conseillers	
Date de publication : 18 novembre 2022	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 49 Pouvoirs : 7 Votants : 56

Objet : Vente d'un terrain à la SCI DPLD Immo dans la Zone Hardissel de Tricot

L'an deux mil vingt-deux, le 14 novembre à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Brunvillers la Motte, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Etaient présents :

M. BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, M. BIZET Régis, MME BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGETEAU Pascal, MMES BOURGOIN Martine, BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, MME DA SILVA Isabelle, M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM Nicolas DESANDERE (suppléant de M. COULON Olivier), DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), MMES ERCOLANO Magali, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FRION Arnaud (suppléant de M. GREVIN Régis), FOURNIER Alain, GAINON Christophe, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, HOEDT Jean-Michel, LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), MM LEDENT Didier, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MATTE Xavier, MICHEL Thierry, MMES MOKRI Djamilia, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, PETIT Jean-Luc, POINSARD Cédric, RENAUX André, MME LEFEBVRE Patricia (suppléante de M. SAINTE-BEUVE Nicolas), MM SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, M. WAFFELAERT Eric.

Soit 49 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient excusés : MM DENEUFBOURG Xavier, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, THEOPHILE Pascal, MME VERMEULEN Christèle.

Etaient absents : MME BONNET Catherine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, DESMEDT Frans, MME DESMEDT Yveline, MM FARCE Philippe, FONTAINE Patrice, GESBERT Laurent, HENNON Jean-Louis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, M. HAMOT Bertrand, MME

LACOMBE Isabelle, MM LEFEBVRE Philippe, MATRON Matthias, MERLIN Bernard, MOONEN Thierry, VAUCHELLE Patrick, WARME Philippe.

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) ;
MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. Jean-Charles LEFEBVRE (Avrechy) ;
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. Jean-Paul BALTZ (Le Mesnil sur Bulles) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamilia (Maignelay-Montigny) ;

Ont été élus secrétaires de séance : M. Jean-Michel HOEDT et MME Isabelle DA SILVA

Le président Frans DESMEDT ayant quitté la séance le vice-président Olivier DE BEULE prend la parole.

La communauté de communes est propriétaire des terrains dans la zone d'activité Hardissel de TRICOT.

La SCI DPLD Immo, représentée par Pascal LEFEBVRE et Dorothée DELEBECQ souhaite y implanter une société de transport pour développer de nouvelles activités d'affrètement et de logistique.

Par délibération n° 22C/05/15 en date du 02/06/2022, le conseil communautaire a approuvé la vente à cette société, du lot 3, correspondant à la parcelle ZV 78 d'une contenance de 5648 m².

Après étude de l'acquéreur, il s'avère que la surface du lot 3 n'est pas suffisante et l'entreprise souhaite acquérir, en plus du lot 3, le lot 4 correspondant à la parcelle ZV 79, d'une contenance de 6096 m². Ainsi l'unité foncière correspondant à ces 2 lots représentera une surface totale de 11 744 m².

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts en vigueur,

Vu le budget annexe de la zone d'Hardissel de Tricot,

Vu la demande présentée par Monsieur Pascal LEFEBVRE et Madame Dorothée DELEBECQ représentants de la SCI DPLD Immo pour l'acquisition du lot 4 en plus du lot 3, correspondant à la parcelle ZV 79, d'une contenance de 6 096 m² dans la zone Hardissel de Tricot ;

Considérant l'intérêt pour la communauté de communes de commercialiser les terrains aménagés à cette fin dans la zone Hardissel de Tricot ;

Sur proposition du vice-président, après en avoir délibéré,

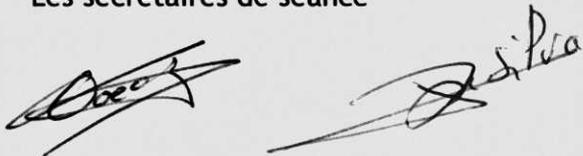
A l'unanimité des membres présents moins 3 abstentions,

AUTORISE le Président à conclure la vente, au profit de la SCI DPLD Immo représentée par Monsieur Pascal LEFEBVRE et Madame Dorothée DELEBECQ de la parcelle cadastrée ZV 79 d'une contenance de 6 096 m² en sus de la parcelle ZV 78 d'une contenance de 5 648 m² comprise dans la zone Hardissel à Tricot pour un prix de 8 € le m² plus TVA et frais annexes ;

AUTORISE le président à signer tous les documents et acte relatifs à cette vente

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Les secrétaires de séance



Jean-Michel HOEDT et Isabelle DA SILVA

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 18 novembre 2022